

**CONDITIONS PÉCUNIAIRES
SECTEUR SECONDAIRE
ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018**

<u>Frais initiaux</u>	<u>Externe</u>	<u>Résident</u>
• Ouverture de dossier	50 \$	50 \$
<u>Frais d'admission ou de réadmission (non remboursables)</u>	200 \$	200 \$
<hr/>		
<u>Frais obligatoires</u>		
• Scolarité *	4 335 \$	4 335 \$
• Frais afférents	320 \$	320 \$
- Assurance accidents + service de santé	30 \$	
- Fonds des élèves	85 \$	
- Livres de lecture (version papier ou électronique)	35 \$	
- Matériel pédagogique et cahiers d'exercices	170 \$	
• Association des parents	10 \$	10 \$
• Pension (incluant fonds des élèves résidents 125 \$)	NA	7 090 \$
(déductible d'impôts pour les élèves qui ont 16 ans et moins au cours de l'année civile)		
Total des frais obligatoires :	4 665 \$	11 755 \$
<u>Frais facultatifs</u>		
• Blanchissage (pour les résidents)	NA	330 \$
• Chambre individuelle (selon les disponibilités)	NA	500 \$
• Transport (pour les externes et les résidents)		Selon les circuits
• Service annuel des dîners pour les externes		
<i>Année complète</i>	1 270 \$	
<i>Livret de 10 billets</i>	73 \$	
<i>Repas à l'unité</i>	8,25 \$	

Autre frais

- Uniforme : les prix sont fixés par le fournisseur
- iPad, pochette protectrice, garantie Apple Care+ (2 ans) et quelques applications : entre 850 \$ et 950 \$ (pour les nouveaux élèves)

*** Un montant de 4 735 \$ sera ajouté à ces frais pour un élève né hors Québec ayant son domicile à l'extérieur du Québec, s'il est inscrit comme externe.**

(voir le document "Règles budgétaires au secteur secondaire")